



**Le Revenu** OFFRE INTÉGRALE  
Le magazine conseil Bourse & Placements

ÉDITIONS PAPIER + NUMÉRIQUE  
À partir de 8,90 € par mois

**Je m'abonne**

Le Revenu Bourse Le Revenu Placements

89 Mds€ en 2022

## Les impôts sur la production payés par les sociétés restent élevés

Les mesures prises en 2021 pour les faire baisser ont eu un impact très faible sur la compétitivité des entreprises françaises en Europe



*Mécomptes publics,  
François Ecalle*

Une baisse des impôts sur la production a été engagée en 2021, avec notamment la division par deux du taux de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), et elle devrait être poursuivie avec la suppression définitive de la CVAE en 2027.

Les impôts sur la production comprennent deux sous-catégories en comptabilité nationale : les impôts sur les salaires (51 Mds€ en 2022), comme le versement mobilités, et les “impôts divers sur la production” (75 Mds€), qui eux-mêmes comprennent les impôts fonciers et d’autres impôts prélevés sur des assiettes très diverses (chiffre d’affaires, valeur ajoutée, dépôts bancaires...). Leur produit total s’est élevé à 125 Mds€ en 2022 et les entreprises en ont payé 89 Mds€ (les taxes foncières dues par les ménages font aussi partie des impôts sur la production).

■ “Malgré les mesures de 2021, les impôts de production payés par les entreprises (y compris entreprises individuelles) ont ainsi augmenté de 11 Mds€ de 2016 à 2022”

Leur produit total est passé de 109 Mds€ en 2016 à 113 Mds€ en 2021, soit une progression relativement faible, du fait notamment des mesures de 2021, qui correspond à une baisse en pourcentage du PIB de 4,9 % à 4,5 %. Mais il a augmenté de 11 % en 2022 ce qui l’a fait remonter à 4,7 % du PIB. Les recettes de CVAE se sont notamment accrues de 20 % pour des raisons mal identifiées.

Malgré les mesures de 2021, les impôts de production payés par les entreprises (y compris entreprises individuelles) ont ainsi augmenté de 11 Mds€ de 2016 à 2022 et n’ont que très légèrement diminué en pourcentage du PIB, de 3,5 % en 2016 à 3,4 % en 2022.

Les impôts sur la production payés par les sociétés (donc hors entreprises individuelles) ont représenté 3,3 % du PIB en France en 2022, alors que la moyenne était de 1,5 % pour la zone euro et de 1,7 % pour l’Union européenne, et qu’ils représentaient seulement 0,7 % du PIB en Allemagne.

De 2016 à 2022, ces impôts payés par les sociétés ont diminué de 0,1 point de PIB en France alors qu’ils ont augmenté de 0,1 point en moyenne dans la zone euro et dans l’Union européenne, et de 0,3 point en Allemagne.

### **Le préalable à toute nouvelle baisse**

Les mesures prises en 2021 semblent donc avoir contribué à améliorer la compétitivité des entreprises françaises dans l’Union européenne, mais très faiblement. Les représentants des entreprises diront donc sans doute qu’il faut amplifier rapidement la baisse de ces impôts. Encore faudrait-il diminuer les dépenses publiques suffisamment pour financer ces baisses d’impôts et réduire le déficit public, ce qui est très difficile dans le contexte politique et social français actuel.

En dépit des effets négatifs de ces impôts sur la compétitivité, il faudrait donc reporter toute nouvelle baisse à 2027 et la conditionner au respect des engagements pris en matière de maîtrise des dépenses publiques dans la loi de programmation. En effet, si nous ne reprenons pas le contrôle de nos finances publiques, le risque pour les entreprises est que de nouvelles hausses de leurs impôts ou de leurs cotisations soient décidées en 2027.

Le site [www.fipeco.fr](http://www.fipeco.fr) développe les analyses de François Ecalle.

■ **A lire également**

## **Mécomptes publics - les chroniques de François Ecalle**

Publié le 14/11/2023

Catégories :

Economie / Mécomptes publics /

### **Réutiliser cet article**

Cet article est une œuvre protégée. Son utilisation donne lieu à des droits d'exploitation et de rediffusion interne et externe. [Nous consulter.](#)